

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 31 (1902)

Heft: 5

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Le choix d'une profession, tel est le titre d'une petite brochure publiée par l'Union suisse des Arts et Métiers, chez *Büchler et Cie à Berne* au prix de 0 fr. 30, et, à partir de 10 exemplaires, à 0 fr. 15 pièce. Ce petit opuscule est destiné aux parents, aux éducateurs, aux autorités tutélaires, etc. Il donne des règles simples, courtes, basées sur une longue expérience et sur une connaissance approfondie de l'importante question de l'apprentissage. Ce guide utile et sûr sera le bienvenu chez les pères de famille et les jeunes gens auxquels le choix d'une profession cause beaucoup de soucis.

Nous ne saurions trop engager les instituteurs à distribuer un exemplaire de cette utile publication aux garçons quittant l'école au printemps.

L. P.

CORRESPONDANCE

Echos des conférences valaisannes

M. P. Thomas, le nouveau secrétaire de la conférence de Martigny, nous écrit :

C'est mardi, 4 février. Amenés par le chemin de fer ou venus pédestrement des bords de la Dranse à ceux de la Fare, les instituteurs du district de Martigny font une irruption joyeuse dans le village de Riddes.

Tout en jasant avec d'anciens condisciples ou en nouant de nouvelles relations, les « congressistes » s'acheminent vers la maison de commune. Nous sommes heureux de constater sur notre passage à travers la modeste localité, les sympathies qu'éveillent les régents et les amis de l'éducation populaire. Parmi ceux-ci, avec le plus grand plaisir, nous saluons la présence au milieu de nous de M. Giroud, président de la *Société valaisanne d'éducation*, de M. Lammon, et de M. le rév. chanoine Troillet, tous trois inspecteurs scolaires. Quelques ecclésiastiques se sont excusés de leur absence, causée par les devoirs de ministère. Ajoutons que le temps était peu engageant. On dit la traditionnelle prière, suivie immédiatement de l'appel : quatre absences légitimées par des raisons majeures.

La séance de 1901 doit, hélas ! se passer d'oraïson funèbre. Pauvre elle ! A la complète satisfaction et aux applaudissements de chacun, M. Jules Luisier, instituteur à Leytron, est nommé à la vice-présidence et votre humble serviteur est investi des fonctions de secrétaire. Désignés par M. l'inspecteur Rouiller, président de la conférence, quatre d'entre nous donnent lecture du sujet imposé : *l'influence d'un bon enseignement de la lecture sur le développement intellectuel et moral des élèves. — Avantages qu'on en peut tirer pour l'enseignement des autres matières.* Ce sujet était fécond, on l'a travaillé, en général, avec le soin qu'il comportait. Il donna lieu à une discussion des plus nourries. Les quatre lectures terminées, il était 10 heures. Tel propose, pour propager le goût de la lecture, la création, dans chaque village, d'une bibliothèque scolaire ; tel autre